



Aix en Provence

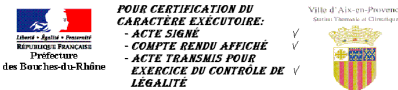
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-444**

Séance publique du

16 décembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-56058-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGITIMITÉ ✓

OBJET : CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation -
Informatique et RRH
Département Ressources et Relations
Humaines

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 4.1

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs municipaux en tenant compte des différents mouvements concernant la gestion administrative du personnel à savoir :

I- Transformations de postes à la Direction Animations Educatives et Personnel des Ecoles :

Suite à la mise en œuvre de la Réforme des Rythmes Scolaires, la Direction Animations Educatives et Personnel des Ecoles a dû revoir le temps de travail des Auxiliaires de vie Scolaire comme suit :

GRADE D'ACCES	NOMBRE DE CREATIONS ET DE SUPPRESSIONS	EFFECTIF
Agent Social de 1^{er} classe	2	Création de 1 emploi d'Agent social de 1 ^{er} classe à 90%. Création de 1 emploi d'Agent Social de 1 ^{er} Classe à 100%
	2	Suppression de 2 emplois d'Agent

		Social de 1 ^e classe à 80%. A compter du 1^{er} Septembre 2014
Agent Social de 2^{ème} classe	2 2	Création de 2 emplois d'Agent social de 2 ^{ème} classe à 100%. Suppression de 2 emplois d'Agent Social de 2 ^{ème} classe à 80%. A compter du 1^{er} Septembre 2014

II- Transformation de poste au Conservatoire Darius Milhaud :

Suite à la demande de réduction du nombre d'heures d'un Enseignant, il y a lieu de reconduire les heures non effectuées comme suit :

GRADE D'ACCES	NOMBRE DE CREATIONS ET DE SUPPRESSIONS	EFFECTIF
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	2 2	Création : de 2 emplois de Professeur d'Enseignement Artistique hors classe à temps non complet, 1 emploi à temps non complet à 50% soit 8 heures hebdomadaires et 1 emploi à temps non complet à 31,5% soit 5 heures hebdomadaires Suppression : de 1 emploi de Professeur d'Enseignement Artistique hors classe à temps non complet à 37,5% soit 6 heures hebdomadaires, et suppression de 1 emploi de Professeur d'Enseignement Artistique hors classe à temps complet vacant à l'effectif à compter du 1^{er} Septembre 2014
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1 ^{er} classe	2 1	Création de 2 emplois d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1 ^{er} classe à temps non complet 1 emploi à 40% soit 8 heures hebdomadaires 1 emploi à 15% soit 3 heures hebdomadaires Suppression de 1 emploi d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1 ^{er} classe à 30% soit 6 heures hebdomadaires A compter du 1^{er} Septembre 2014

III- RECRUTEMENTS: PLAN DE RECRUTEMENT 2014 :

GRADE D'ACCES	NOMBRE DE CREATIONS ET DE SUPPRESSIONS	EFFECTIF
----------------------	---	-----------------

<p align="center">GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE</p>	<p align="center">8</p> <p align="center">8</p>	<p>Création de 8 emplois de Gardien de Police Municipale</p> <p>Suppression de 3 emplois de Brigadier, 1 emploi de Brigadier-chef principal, 3 emplois de Chef de police , 1 emploi de chef de service, emplois vacants à l'effectif</p> <p>A compter du 1^{er} Janvier 2015</p>
---	---	---

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

DECIDER de l'ensemble de ces créations et suppressions d'emplois à l'effectif de la ville dont l'incidence financière s'élève pour la Ville et pour l'exercice 2014 toutes charges comprises à 13 480 € (treize mille quatre cent quatre-vingt euros) qui présente les disponibilités nécessaires et la somme de 342 660 € (trois cent quarante-deux mille six cent soixante euros) sur l'exercice 2015 toutes charges comprises.

Ces sommes sont imputables au budget 2014 et 2015 sur le chapitre 920 20-64 111 « rémunération principale du personnel titulaire ».

DL.2014-444 - CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA
VILLE D'AIX EN PROVENCE-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)